

Conservatoire du littoral et des rivages lacustres



Conservatoire du littoral

Créé en 1975, le Conservatoire du littoral est un établissement public dont la mission est d'acquérir des parcelles du littoral menacées par l'urbanisation ou dégradées pour en faire des sites restaurés, aménagés, accueillants dans le respect des équilibres naturels.

Type de partenaire
Établissements publics
Thématiques
Biodiversité
Urbanisme et paysage
Repères

Le Conservatoire du littoral est membre de la Fédération des Parcs depuis 2018.

Liens utiles
[Site internet](#)